

<https://basse-chaine.info/?La-Grande-Ourse-expulsee-142>

La Grande Ourse expulsée !

- Évènements -



Date de mise en ligne : mercredi 31 juillet 2019

Copyright © basse-chaine.info - Tous droits réservés

La Grande Ourse a été expulsée ce mercredi 31 juillet. Article de mise au point sur la situation.

Ce mercredi 31 juillet les habitant-e-s de la Grande Ourse, une quarantaine de personnes, ont été réveill-e-s vers six heures du matin par la police pour être expulsé-e-s. L'opération a été bien préparée, aucune information n'a fuité. En plus des policiers, une cinquantaine de gendarmes mobiles ont bloqué le boulevard et une nacelle a été amenée pour contrer l'occupation éventuelle du toit. Globalement 80 à 100 personnes ont donc été mobilisées pour mener à bien l'expulsion de la Grande Ourse.

Via un communiqué paru tôt ce matin, le nouveau préfet René Bidal justifie l'expulsion par la décision de justice prise de manière expéditive en novembre 2018, alors que le bâtiment est resté vide pendant plusieurs années. Il précise aussi que les conditions sanitaires seraient dangereuses pour les enfants, sans bien entendu évoquer leur-e-s situations avant qu'ils et elles ne trouvent un toit.

La contre-vérité la plus importante du communiqué concerne un dialogue qui aurait eu lieu avec le comité de soutien créé pour défendre le droit au logement des habitants. Les membres du collectif ont effectivement rencontré des responsables de la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS). Lors de cet « échange » les officiels ont seulement annoncé qu'aucune étude sociale n'aurait lieu. De plus, deux lettres du collectif de soutien au préfet pour trouver des solutions pérennes ou savoir ce qu'il va advenir du lieu sont restées sans réponse, la deuxième étant envoyée le 29 juin. Il y a eu un manque de dialogue, mais celui-ci est entièrement dû à l'inaction de la préfecture et à leur volonté de criminaliser la solidarité !

Qu'advient-il alors des personnes expulsées ? Selon les informations données par les membres du collectif de soutien, toutes seront logées dans un hôtel pendant cinq nuits, c'est-à-dire jusqu'au lundi 5 août. La personne de la DDCS aurait affirmé que la situation de ces personnes serait évaluée durant cette période, ce qu'une militante du collectif dénonce comme impossible en un si court laps de temps. Ces personnes se retrouveront-elles à la rue comme cela été le cas pour [les personnes expulsées de la rue du Maine il y a un mois ?](#)

Présence plus inquiétante durant l'expulsion : une personne de la préfecture présentée comme mandatée par l'office « de l'aide au retour volontaire » qui a refusé de décliner son identité. Pendant l'expulsion, les habitant-e-s ont en effet été contrôlé-e-s : deux familles et une autre personne sont convoquées au commissariat le lendemain pour vérification de leur « situation administrative » et deux personnes le jour même ! Pire encore, pour une des personnes contrôlées, une seule nuit d'hôtel aurait été réservée, cela soulève l'inquiétude que cette convocation mène à un emprisonnement en centre de rétention. Pour rappel, [la situation est particulièrement intenable dans ces centres](#). Cette expulsion serait-elle aussi un prétexte pour justifier une rafle ?

Le collectif de soutien prévoit une mobilisation en fonction du développement des évènements. Pour y participer et se tenir informé il est possible de suivre la page [Facebook de la Grande Ourse](#). Soyons nombreux et nombreuses pour soutenir les expulsé-e-s !

Mise à jour (01/08 10h25) : Dans le 5e paragraphe, nous écrivons qu'une seule nuit d'hôtel aurait été réservée pour une personne. Elle en a eu cinq comme les autres.

Mise à jour (01/08 14h20) : Deux familles convoquées ont reçu une "obligation de quitter le territoire français" (OQTF

La Grande Ourse expulsée !

) et ont eu leurs passeports confisqués. Il est probable que la préfecture cherche à réserver des vols afin de les expulser.